



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coopération culturelle

Question écrite n° 48837

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur le réseau culturel de la France à l'étranger. Le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale a rendu à la fin de l'année 2013 un rapport d'évaluation des politiques menées au titre de ce réseau. Les auteurs du rapport rappellent la position historiquement pionnière de la France en matière de rayonnement explique qu'elle soit aujourd'hui dotée d'un réseau culturel extérieur qui se singularise par sa richesse et sa complexité. Selon les rapporteurs, s'il demeure aujourd'hui encore le réseau culturel le plus étendu au monde, il doit désormais faire face à de nouveaux défis, dans un contexte de contrainte budgétaire et de concurrence accrue des puissances étrangères. Les auteurs de ce rapport estiment que, pour être en mesure de mener une politique d'influence à même de faire entendre sa voix dans le monde, la France doit donc adapter ce réseau aux réalités contemporaines. Ils suggèrent dans cette perspective de rationaliser l'offre culturelle. Les rapporteurs proposent ainsi de maximiser l'effet de levier en poursuivant la politique de cofinancements pour les manifestations qui intéressent d'ores et déjà les mécènes locaux, les grands opérateurs culturels ou les industries culturelles. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette suggestion.

Texte de la réponse

La recherche de co-financements constitue une priorité du ministère des affaires étrangères et du développement international, de son réseau et de l'opérateur Institut français pour la mise en oeuvre de sa politique culturelle. D'ores et déjà, l'ensemble des co-financements réunis par le réseau est en progression constante - respectivement 174, 186 et 205 millions d'Euros en 2011, 2012 et 2013. Afin de renforcer leur place, le ministère a mis en place un suivi plus précis de ceux obtenus par nos ambassades (contrôles de gestion) et a multiplié les formations sur ce thème à destination des agents concernés (conseillers de coopération et d'action culturelle, attachés culturels et audiovisuels, responsables livre...) avec l'appui de l'Institut français.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48837

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 988

Réponse publiée au JO le : [1er juillet 2014](#), page 5511